

CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du

mercredi 21 mai 2008

Présidence de

Monsieur Pierre-William LOUP, Président

Concerne:

Préavis 06/2008 VENTE DE LA PARCELLE COMMUNALE N° 288

Chemin des Osches – Chemin des Prouges

LE CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

- vu le préavis municipal N° 06-2008 du 9 avril 2008,
- entendu le rapport de la Commission désignée à cet effet,
- vu le préavis de la Commission des finances.

décide

- d'autoriser la Municipalité à vendre la parcelle communale n° 288 à la société Norimmob A pour le prix de Fr. 1'700'000.--.

Pour le BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

Le président

La secrétaire

Pierre-William L

queline VALLOTTON

Pully, le 22 mai 2008